



Information sur nouveau demande de regulusation

Par **tunisien30**, le **08/06/2008** à **10:42**

jai depose un dossier aupri de prefecture de paris est on ma refuse et en plus jai u un quiti frontiere et jai pa fait de recoure et ca date de plus un an est je si pa si jai le droit de faire un nouveau demande ou pa ????
et si jpeu allez tout seul au prefecture ou avec un avocat ????
ET MERCI DAVANCE

Par **angie26**, le **08/06/2008** à **23:13**

salut tunisien30,

je te conseille de prendre contact avec la cimade <http://www.cimade.org/>

ou la gisti <http://www.gisti.org/index.php>

se sont 2 associations qui aident les immigrants en difficultés.

bon courage

Par **TOUNSI**, le **09/06/2008** à **00:24**

L'arrete de reconduite a la frontiere n'a plus d'effet apres un an c'est a dire tu es toujours fiche chez les autorites mais tu n'a plus d'arrete de reconduite contre toi pour te repondre si tu peux

deposer une demande ou non il faut que tu nous explique ta situation exactement en france
marie non ta des enfants non un contrat de travail ou non tu es la depuis combien de temps
est ce que ta un visa mm perime sur ton passeport des infos sur ta situation

Par **tunisien30**, le **13/06/2008** à **01:14**

jvous remerci pour votre repence jsui soulagi ou moin un peu ;et pour ma situation jsui
celebataire et jai pa denfant mi jsui en france depuis le 13janvier 1993 et jsui concerni par
lacord franco-tunisien de 10an de presence en france mi malheureusement jai jami pensé que
je passerai tout se temps la san etre regularisé jai apré une metié de boulangie qui et bien
demandi et la france manque des main deuvre dans se secteur,je parle et jecri tres bien le
francé jai déposé men dossier de 10 des preuves de presence plus une promesse dembouche
et javi men studio edf et contrat de location sur men non assuré avec ma banque je pays le
taxe dhabitation et la tv chaque anné je declare mes inpot depuis 2000 mi jai pa u beaucoup
de chance avec la prefecture men premier demande jlifi en 2004 avec une association 2ans
datente san repence !!alor jai pri une avocatte elle a touché 2600euro pour me lessez ala fin
avec un quitte frontier sur le do !!! elle et belle la vie non!!!!!!!
ci ma situation en quelque lingne ,merci encore pour votre repence

Par **angie26**, le **13/06/2008** à **09:34**

bonjour,

je comprends la colère que tu peux ressentir, moi j'ai pris conscience du problème qu'il y a en
france à propos de l'immigration depuis que j'ai rencontré mon copain marocain.

quede difficulté pour simplement pouvoir rester en france alors que lui aussi a payé des
impôts, a cotisé pour le chômage et ne l'a pas touché...

Tout ça n'est pas juste, ce que tu vis et ce que la plupart des immigrés vivent.

Mais ne t'inquiète plus du passé et pense à lorsque les choses seront régularisées. hier fait
déjà parti du passé et le début de mon message fait lui aussi parti du passé.

Par contre au niveau de ton français écrit, il y a des fautes d'orthographe, de grammaire, si tu
veux t'améliorer il existe des associations qui aident pour améliorer l'écriture.

si tu es intéressé, tu peux te renseigner à la mairie aussi.

bon courage